

Info session VACCINATION

30/01/2021



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

Ordre du jour

- 1. Introduction – Inclusion asbl**
- 2. Intervention du Service Phare**
- 3. Intervention de l'AViQ**
- 4. Questions/réponses**
- 5. Présentation d'un outil FALC – Handicap & Santé**
- 6. Conclusion**



Introduction

Thomas Dabeux, Secrétaire politique d'Inclusion asbl



Qualité de vie & Participation
des personnes avec un handicap intellectuel
et de leurs proches

Qualité de vie & Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

www.inclusion-asbl.be



Thomas **DABEUX**
Représentation des familles
Inclusion asbl

1 / QUI SOMMES-NOUS?

❖ INCLUSION ASBL

est un mouvement francophone qui promeut la **Qualité de vie** et la **Participation** des personnes

avec un handicap intellectuel;

tout au long de la vie;

quel que soit le degré de leur handicap.

2/ NOS MISSIONS

1. DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS

- > **Représentation** dans les différents **conseils consultatifs** (fédéral, régions et communautés, communes)
- > **Vigilance et Interpellation** des responsables politiques, des administrations, des services

2. RASSEMBLER ET CRÉER DU LIEN

INCLUSION est composée de **13 groupements** :

- **10 groupements** locaux
- **3 groupements** spécifiques autour d'un syndrome génétique

+ **groupes d'action**

+ **activités locales**: groupes de parole; conférences, réunion des groupements, etc.

2/ NOS MISSIONS

3. RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

- > **Service social** de 1ère ligne
- > Prévenir et détecter les **problèmes psycho-sociaux**
- > **Former** les personnes avec un handicap intellectuel
- > **Former** les professionnels
- > Rendre l'information accessible (**FALC**)
- > Développer des **projets novateurs** (transition, activités citoyennes)

ASSISTANTES SOCIALES POUR VOUS SOUTENIR A BRUXELLES



Bruxelles

HASNA BERROHO

Assistante sociale

✉ asbxl@inclusion-asbl.be

☎ 0472/13.43.02

🕒 mardi, jeudi et un vendredi sur
deux (semaines paires)



Bruxelles, Mons & Ath

PAULINE GALLAND

Assistante sociale - Antenne SSM L'Adret

✉ pga@inclusion-asbl.be

☎ 0472/48.02.56

<https://www.inclusion-asbl.be/qui-sommes-nous/notre-equipe/>

ASSISTANTES SOCIALES POUR VOUS SOUTENIR EN WALLONIE



Liège & Verviers

VINCIANE SCHMIDT

Assistante sociale

✉ vsc@inclusion-asbl.be

☎ 0478/09.36.11

🕒 mercredi, jeudi et un
vendredi sur deux
(semaines paires)



Bruxelles, Mons & Ath

PAULINE GALLAND

Assistante sociale - Antenne SSM L'Adret

✉ pga@inclusion-asbl.be

☎ 0472/48.02.56



*BW, Charleroi, Liège &
Namur*

OPHÉLIE

BOULANGER

Assistante sociale



aswal@inclusion-asbl.be

☎ 0460/97.22.34

<https://www.inclusion-asbl.be/qui-sommes-nous/notre-equipe/>

Session d'information vaccination

Objectifs de la matinée :

- Présenter la campagne de vaccination dans les centres d'hébergement pour personnes en situation de handicap ainsi que celle pour les usagers des centres de jour, des services d'accompagnement, etc.
- Répondre à vos questions sur la thématique.



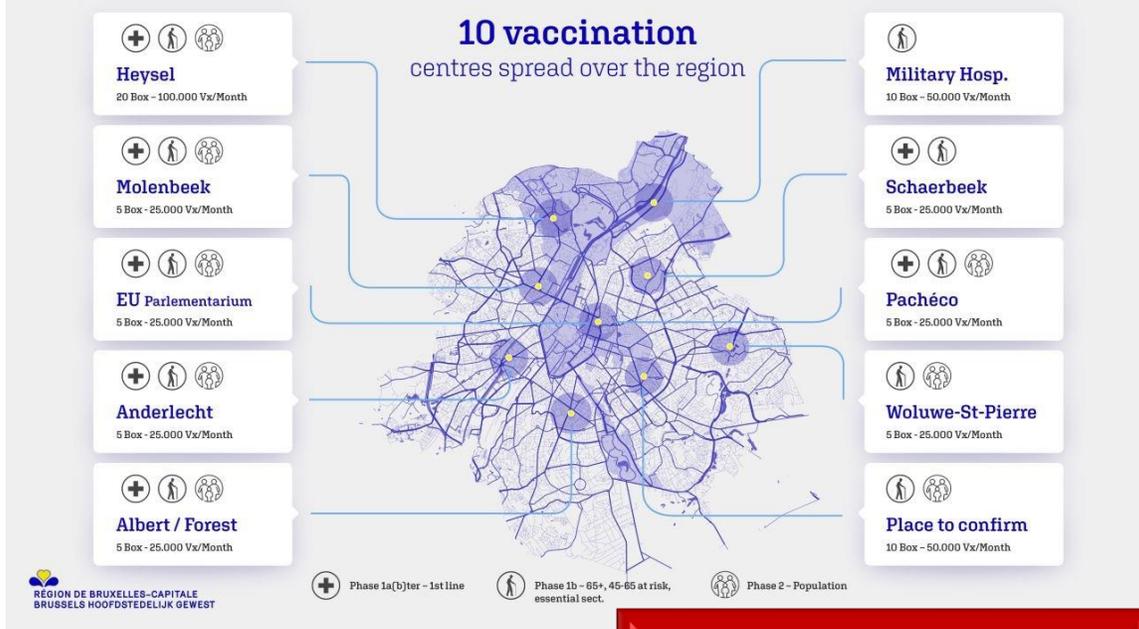
Intervention du Service Phare

Dominique Maun, Conseillère-chef de service de l'inspection COCOF/PHARE

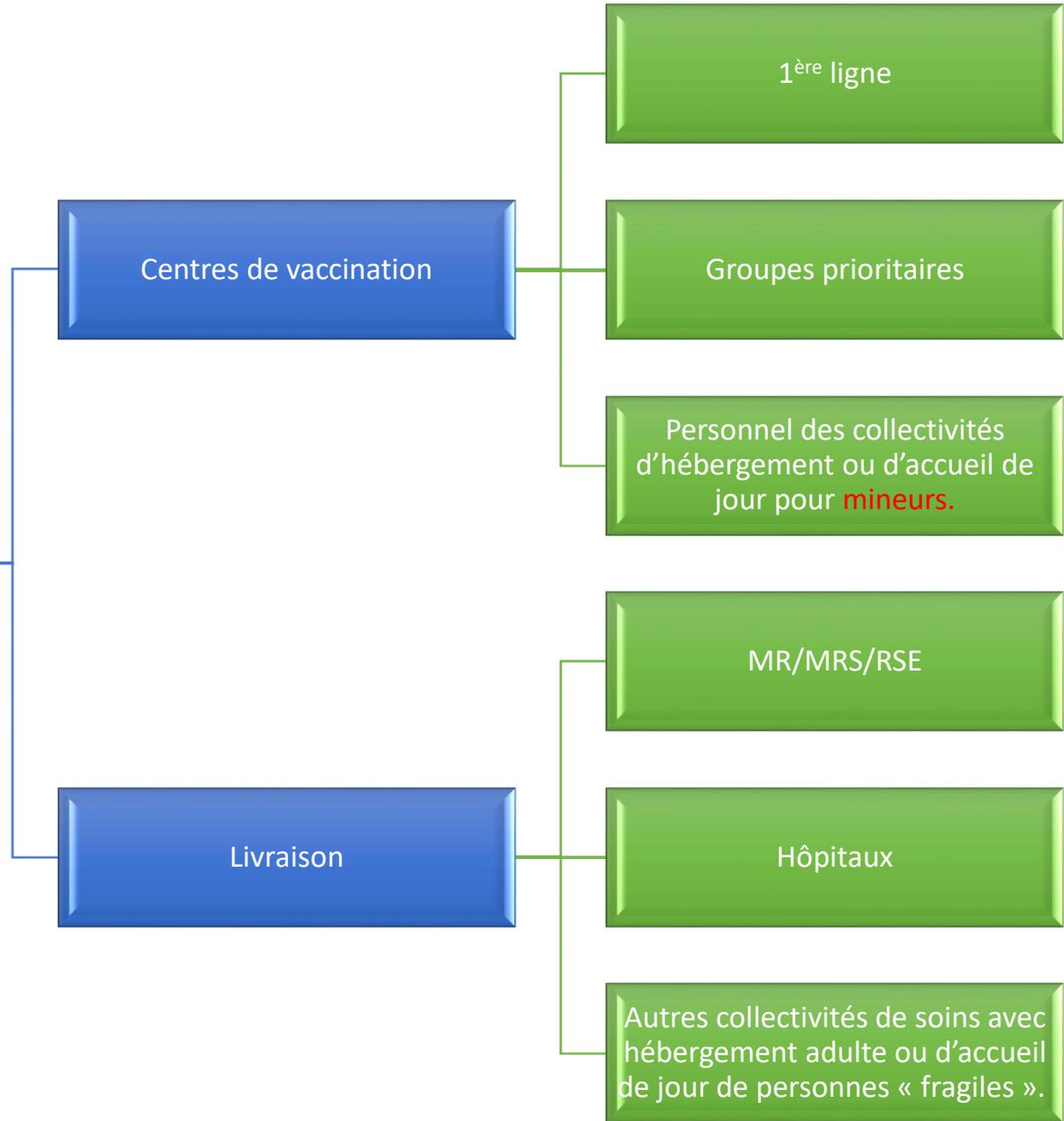
Opérationnalisation de la Stratégie vaccination COVID-19 pour Bruxelles



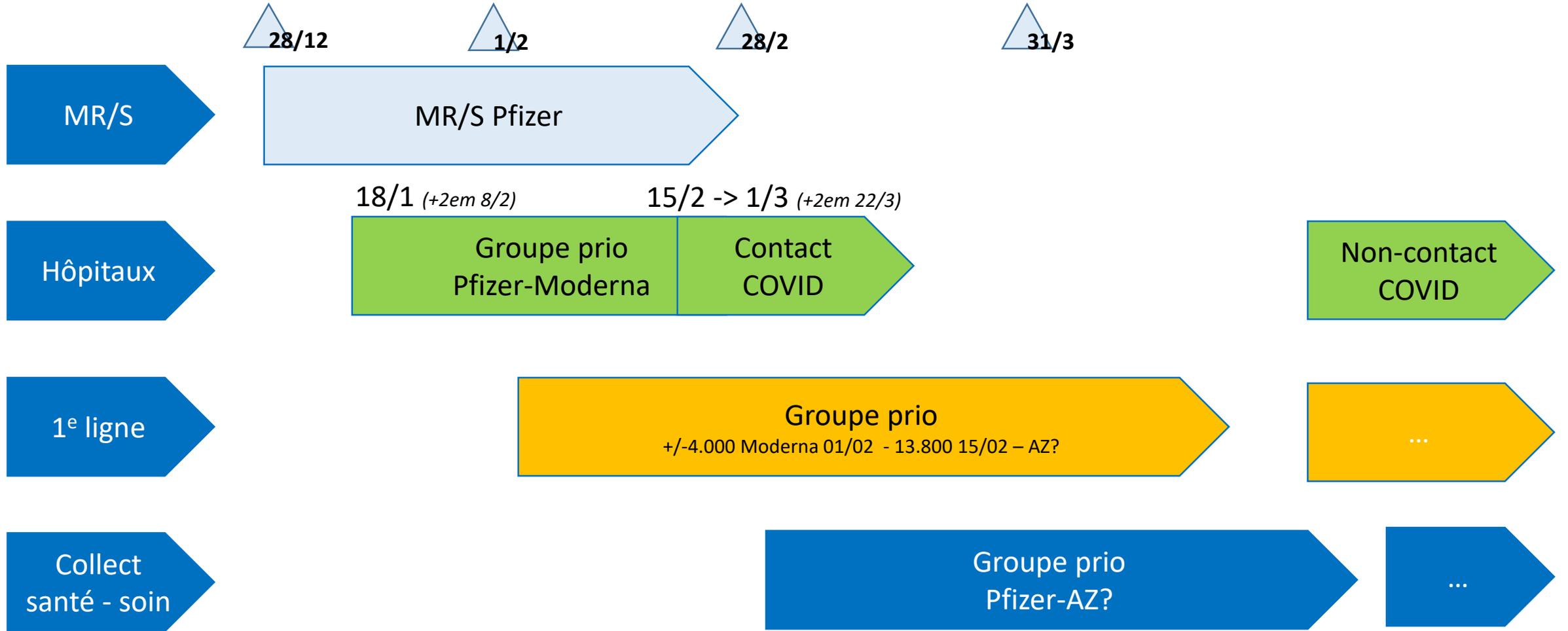
Francophones
Bruxelles



Stratégie de vaccination



Timing

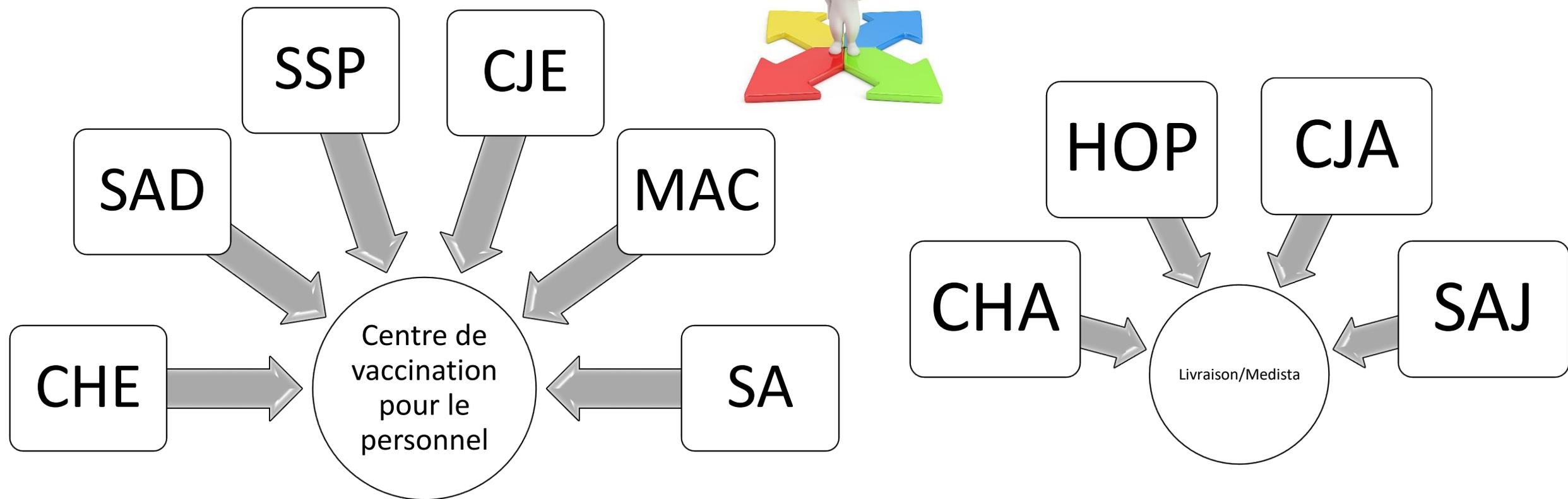


Caractéristiques techniques des vaccins et candidats vaccins

Firme	Pfizer/Biontech	Moderna	Astrazeneca/Oxford	Johnson & Johnson
Nombre de dose nécessaire	2	2	2	1
Technologie	ARN messenger	ARN messenger	Vecteur viral vivant non répliatif	Adéno virus
Température de conservation	-70° (5 jours après entre 2°- 8° décongélation)	-20°	2°- 8°	2°- 8°
Performance	95%	94,5%	90%	Résultats préliminaires encourageants
Disponibilité ?	AFMPS/EMA	AFMPS/EMA	EMA 29/01?	Phase 3 en cours
Stratégie associée	CV/HOP/MRS	CV/HOP	CV/HOP	LARGEMENT

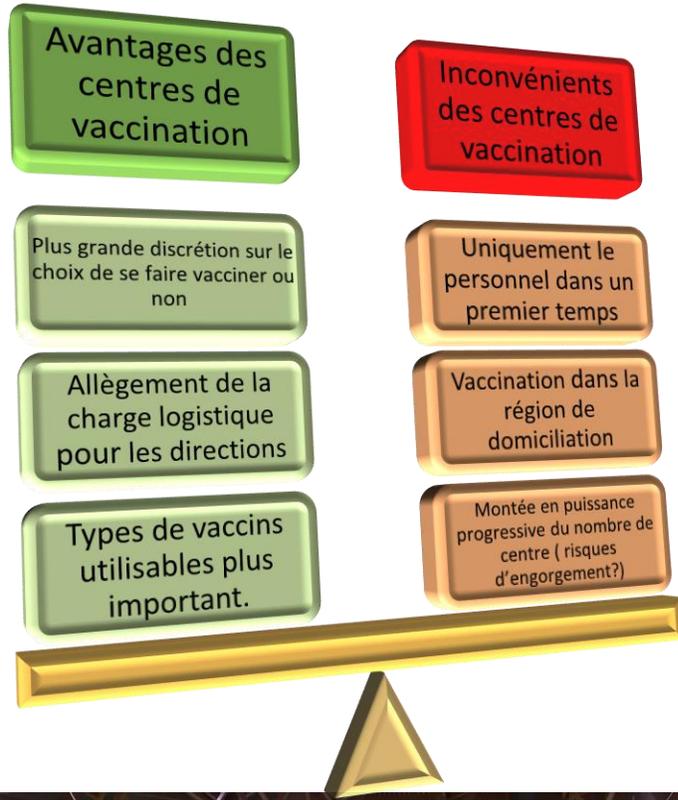


Stratégie vaccinale en fonction du type de structure

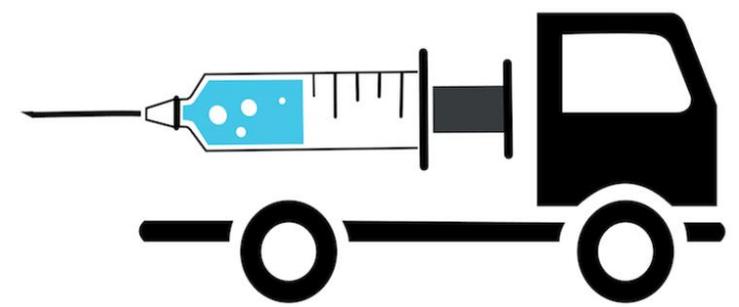
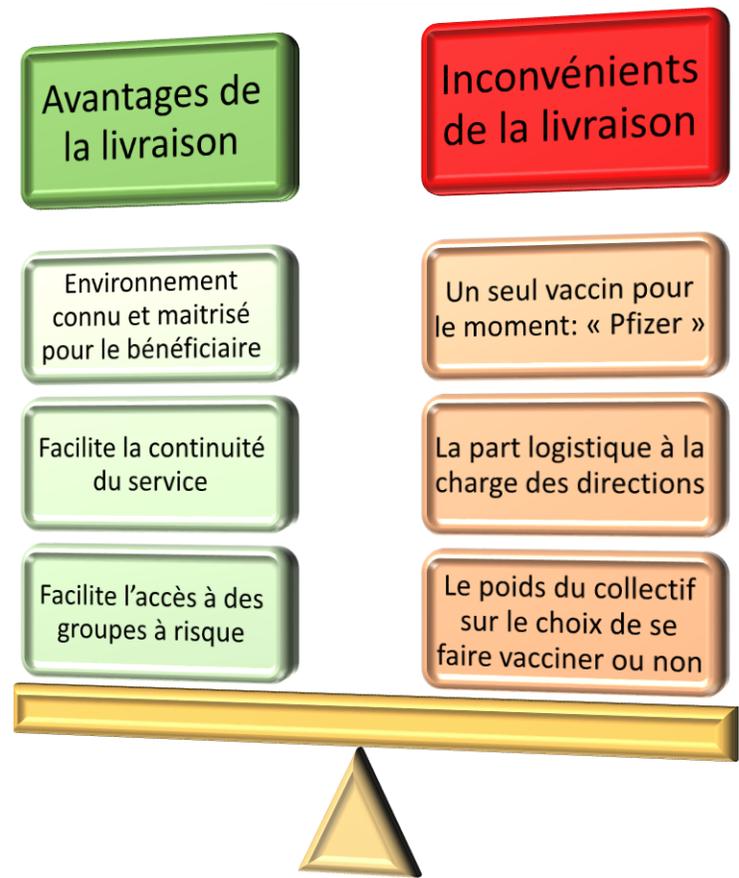


Pour les résidents de +18 ans : ils seront vaccinés en centre de vaccination sur convocation avec les groupes prioritaires ou la population général.

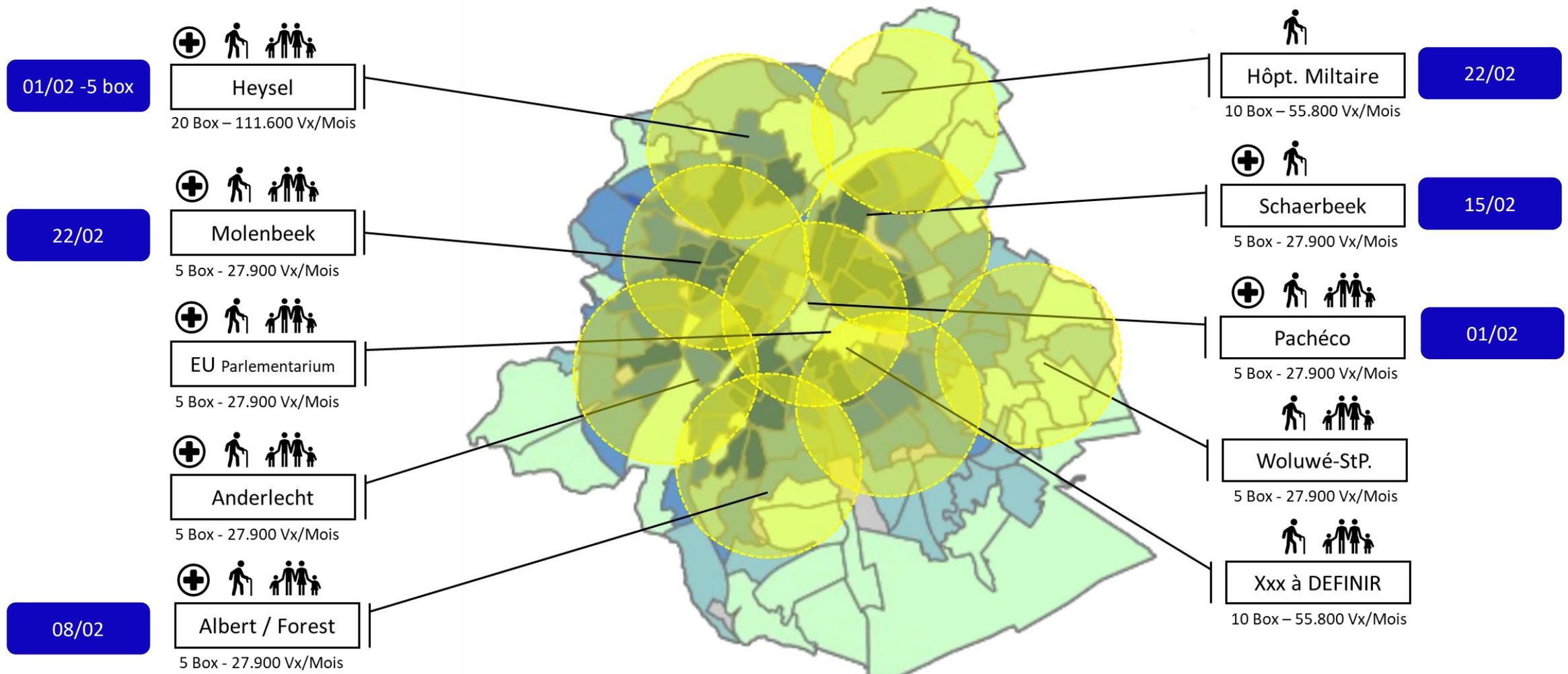
Les centres de vaccination



La livraison



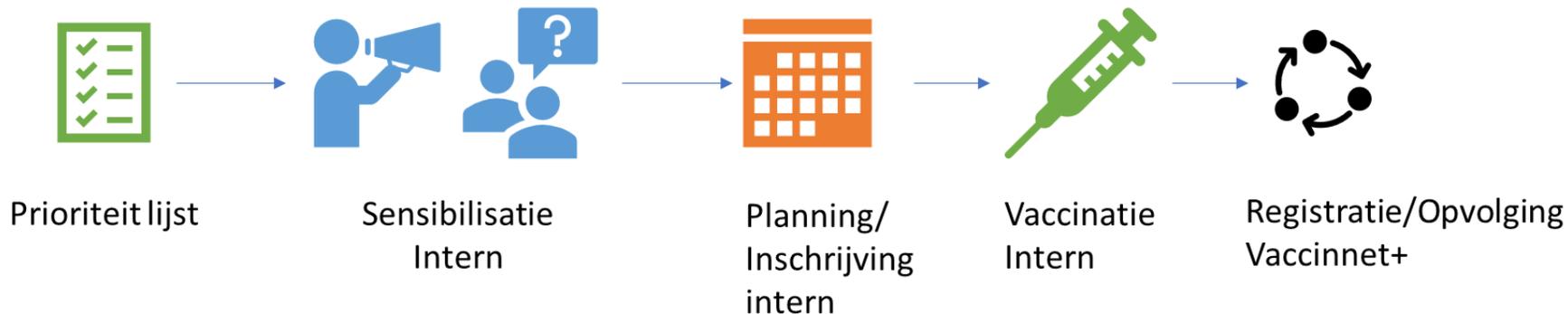
Centre de Vaccination – en développement



Bruxelles

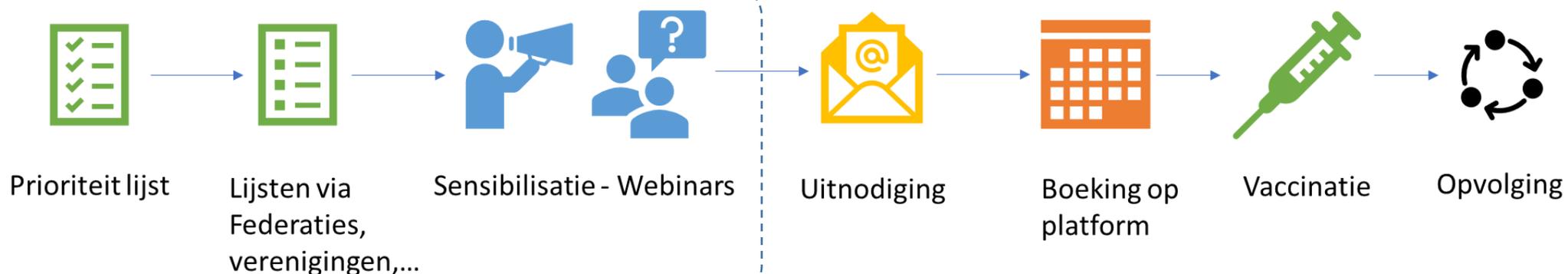
Ziekenhuispersoneel (vaccinatie intern het **hospitaal & campus**)

Status:
Begonnen



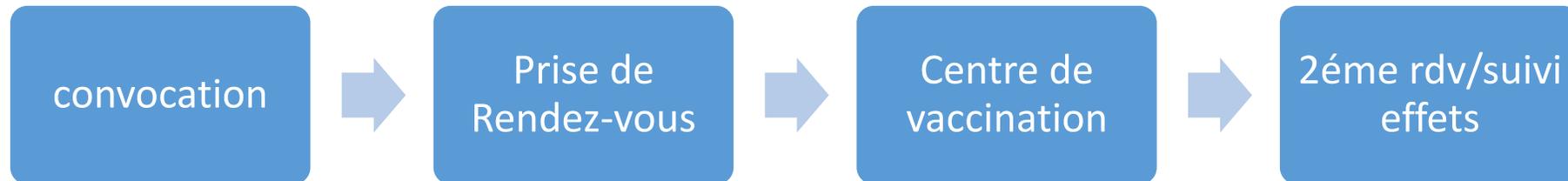
1ste lijns verzorgers (vaccinatie in **vaccinatiecentrum**)

Status:
Vorbereiding



Organisation centre de vaccination

- Fédéral = détenteur des données+ coordinateur des publics prioritaires (en concertation avec Régions et communautés)
- Régions /communautés = spécificités + organisation pratique des centres de vaccinations



Quelques principes



- Éviter au maximum le saucissonnage dans **les structures multiples (par site)**
- Priorité aux structures avec de **l'hébergements pour adultes**
- Priorité aux structures avec **un public à risque face à la COVID-19.**
- Priorité aux structures où il y a **des contacts à risques avec les bénéficiaires.**
- Pas les enfants < 18 ans.
- **La vaccination étant gratuite en Belgique** un dispositif de remboursement est en cours d'élaboration pour les structures devant avancer des frais en lien direct avec la vaccination.

Ce que l'on ne sait pas encore?

- Le calendrier précis
- Le nombre de vaccin qui sera livré
- Le mode de convocation pour se rendre en centre de vaccination.



Nous comptons sur vous!

RETROUSSONS- NOUS LES MANCHES



NOUS NOUS FAISONS VACCINER

Il est un temps où nous pouvons nous armer dans les bras, avec notre famille, nos collègues et nous assister de façon solidaire au sein de notre société. Ce temps là, nous le passons à protéger au mieux. Tous ensemble, résistons et protégeons de mieux, retrouvons nous pour combattre l'épidémie actuelle.
Dites OUI au vaccin contre le coronavirus, prenez part au V-Day! Tous ensemble, combattons le virus.

coronavirus.brussels



STROOP JE MOUWEN OP



LAAT JE VACCINEREN

Er was een tijd dat we elkaar konden omhelzen, familie konnen zien of gewoon met iedereen lachen in het avondsfeer. Die tijd komt terugkomt terug. Want het vaccin is er. Samen met alle lezers en medewerkers streven we de roepen op en laten we ons vaccineren.
Zeg JA tegen het coronavirus. Neem deel aan V-Day. Samen krijgen we het virus te pakken.

coronavirus.brussels

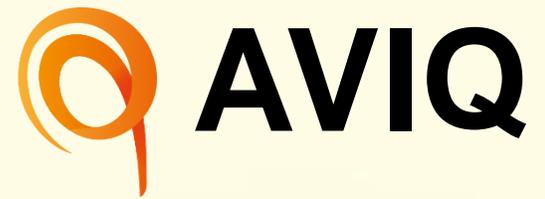


1. Informer
2. Renseigner
3. Interroger
4. Sensibiliser



Intervention de l'AViQ

Sophie Rucquoy, AViQ – Branche Handicap – Direction de l'hébergement



**Wallonie
familles santé handicap**



AVIQ

Vaccination

30 janvier 2021

Présentation de la politique vaccinale en Région wallonne –
secteur du handicap

Sophie RUCQUOY – sophie.rucquoy@aviq.be

Contexte

- Démarrage de la vaccination contre la Covid-19 en Wallonie le 5 janvier 2021
- Priorité donnée aux résidents et personnel des MR/MRS
- Groupes prioritaires définis par la Task Force Vaccination et validation par les ministres de la santé
- Structures résidentielles pour PSH: reprises en priorité 1, immédiatement après les MR

Vaccination dans les services résidentiels et d'accueil de jour pour PSH

- **But : protéger les résidents et le personnel de l'infection par la Covid -19**
- **Les vaccins proposés sont de haute efficacité: > 90% de protection**
- **Vaccins pour tout le personnel quelque soit son statut et pour tous les usagers**

Concrètement

- Pour la vaccination en Wallonie: existence d'une cellule unique sous la responsabilité du délégué Covid-19
- Information sur les vaccins et la vaccination
 - Toutes les informations concernant les vaccins et la vaccination en général figurent sur le site internet de l'AVIQ: <https://covid.aviq.be/fr/vaccination>
 - Ces informations sont actualisées au fur et à mesure de leur évolution
 - Informations disponibles sur les différents vaccins
 - Informations spécifiques pour les médecins

- **La vaccination est effectuée sur base volontaire: tout résident, tout professionnel, tout intervenant est libre de choisir s'il veut se faire vacciner**
- **La vaccination est une opportunité pour chacun de réduire son risque**
- **La vaccination NE signifie PAS la disparition des gestes – barrière, elle s'ajoute aux disposition déjà adoptées**

Qui va vacciner ?

- **Médecin coordinateur ou référent pour les bénéficiaires**
- **Médecin du travail pour les travailleurs, les stagiaires, les bénévoles, les étudiants, etc.**

Qui prend en charge les frais liés à la vaccination?

- **Les résidents et le personnel ne paieront rien**
- **Le produit vaccin est fourni par les autorités et est gratuit**
- **Les rémunérations des médecins seront prises en charge par les autorités publiques**

Comment sera organisée la campagne de vaccination dans chaque service?

1. Chaque service doit identifier le nombre d'usagers et de travailleurs à vacciner et fournir cette information à l'AVIQ.
2. Chaque service est rattaché à un HUB hospitalier pour la fourniture du vaccin et du matériel d'injection.
3. L'institution est prévenue de sa date de vaccination par l'AVIQ environ une semaine à l'avance.

4. La commande de vaccins est acheminée selon des modalités logistiques et techniques spécifiques. Les vaccins doivent être enregistrés (suivi du patient, garder la trace de la vaccination, etc.) Une plateforme centrale appelée VACCINET sert à l'enregistrement des vaccins pour l'ensemble de la Belgique.
5. Le service doit fournir une information à son personnel notamment par l'intermédiaire du médecin du travail et à ses usagers
6. Toutes les personnes qui veulent se faire vacciner doivent être présente le jour de la vaccination
7. Pour les institutions, il n'existe pas de critère de priorité: la planification est fondée sur la disponibilité des stocks de vaccins et sur la disponibilité des HUBS d'un point de vue organisationnel

Pour les personnes en situation de handicap au domicile

- Il est prévu de tenir compte de critères fondés sur l'evidence based.
- Des réflexions sont menées actuellement par un groupe de travail à ce propos.
- Des critères pourraient être définis rapidement.
- Il est actuellement envisagé de tenir compte de l'âge des personnes dans une vision d'égalité de traitement et de simplification des critères.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DES QUESTIONS ?

Questions des participants

Question 1

Nous avons reçu l'information que seuls les usagers et le personnel des centres résidentiels seraient vaccinés en priorité, ainsi que le personnel des centres de jour mais pas les USAGERS des centres de jour, qui seraient eux compris dans la catégorie "reste de la population".

Est-ce le cas ?

Question 2

Si la personne est protégée et représentée par un administrateur, celui-ci devra signer un document donnant l'accord pour la vaccination.

Pourrait-on préciser la distinction à faire entre administrateur de biens et administrateur de la personne ? Je suppose que l'administrateur de bien n'interviendra pas dans la vaccination.

Question 3

Concernant la décision de se faire vacciner ou pas, est-ce que cette décision revient à la personne porteuse de handicap ou bien est-ce que cette décision revient à sa famille?

Si la décision revient à la famille, comment prendre une décision alors que les différents membres de la famille ne sont pas d'accord entre eux sur le fait de faire vacciner ou non la personne porteuse de handicap ?

Question 4

Qui doit prendre l'initiative de la convocation à la vaccination et quel sera le critère des autorités : le domicile légal, l'institution où vit la personne handicapée, les parents... ?

Question 5

J'aimerais connaître la modalité de vaccination dans les maisons d'hébergement à Bruxelles. Les résidents sont inquiets car ce ne serait pas le médecin référent qui vaccinerait.

Question 6

Par rapport au personnel, devra-t-il aussi se faire vacciner dans l'institution ? Si oui, qu'en est-il de la confidentialité par rapport à la direction ? Pourrait-on se faire vacciner ailleurs ?

Si le personnel se fait vacciner tous à la fois et qu'il y a des malades suite au vaccin comment organiser le travail sur le terrain ?

Question 7

Est-ce possible, pour les plus sceptiques, de se faire vacciner plus tard vu que le vaccin n'est pas obligatoire ?

Si oui, à qui s'adresser en temps voulu ?

Question 8

- *Parents d'un jeune trisomique de 20 ans resté à la maison depuis le Covid : à quand la vaccination pour lui ?*
- *Questions sur le projet de vaccination en Belgique et en région Bruxelloise en particulier pour les personnes avec trisomie 21 :*
 - *Il y a des recommandations au niveau international de vacciner les personnes avec T21 (voir <https://www.t21rs.org/wp-content/uploads/2020/02/T21RS-vaccines.pdf>). L'Allemagne a aussi annoncé que les personnes avec T21 seront dans les groupes prioritaires pour le vaccin. Et en Belgique ?*
 - *J'ai entendu aussi que les vaccins sont pour les plus de 16 ans, est-ce qu'il y a quelque chose prévu pour les enfants avec T21 de moins de 16 ans ?*

Question 9

Est-ce que la famille a le droit d'être vaccinée en même temps que la personne qui vit en institution ?

Question 10

- *Est-ce que les mesures seront différentes dans l'institution en fonction de si on est vaccinés ou non ? (au niveau des retours en familles, etc.)*
- *Après la vaccination dans les SRA, la vie des personnes qui y résident sera-t-elle plus « ouverte » ? Et dans quelle mesure ? Je pense aux activités et rencontres extérieures... (sport, détente, réunions ou séjours vacances). Les contacts familles (et autres) des résidents DANS le service résidentiel seront-ils possibles ?*
- *Ces « décisions » d'ouverture dépendront-elles des directions des SRA ou seront-elles l'objet d'une circulaire AVIQ les définissant ? Dans cet ordre d'idée : y aura-t-il un espace de concertation prévu avec les personnes porteuses de handicap, et/ou les représentants de la personne lorsque celle-ci est reconnue ?*

Question 11

L'utilisateur sera-t-il surveillé médicalement pendant le quart d'heure après l'injection (comme dans les maisons de repos) ?

Question 12

Une fois vacciné et après chacune des doses du vaccin administrées, est-ce que je peux reprendre le travail normalement en continuant bien sûr de respecter les gestes barrières ?

Question 13

Est-ce que le fait d'être vacciné protège également contre les virus que l'on appelle "variants" ?

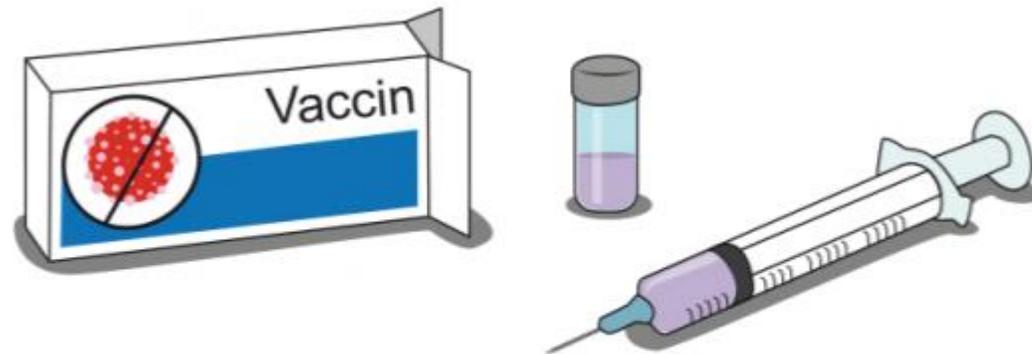
Des questions supplémentaires ?



Présentation de l'outil FALC

Louise Schinckus, chargée de projet chez Handicap & Santé

Présentation fiche SantéBD



Le vaccin contre la Covid-19

Handicap & Santé

- **Projet de l'asbl **
(Association Recherche-Action en faveur de la Personne Handicapée).
 - Favoriser l'accès à la santé en générale, et aux soins de santé en particulier, pour les personnes en situation de handicap.     
 - Double intervention auprès...
 - des personnes handicapées et leurs accompagnants
 - des professionnels de santé ↔ 
- ... en fournissant des outils, des programmes de sensibilisation et des formations autour de la santé et du handicap.

La fiche vaccination, qu'est-ce que c'est ?

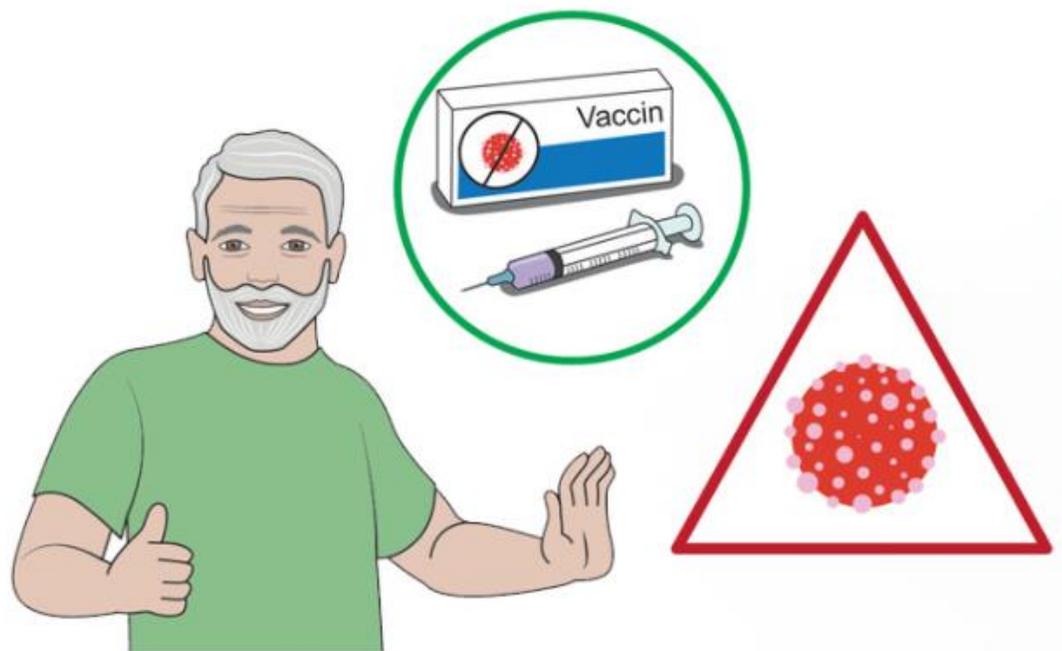
Forme de BD qui explique la vaccination



Adaptée pour les personnes avec une déficience intellectuelle

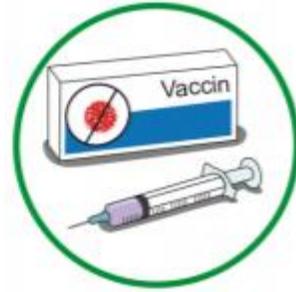


La BD planche par planche



Le vaccin contre la Covid-19

Le vaccin me protège contre la Covid-19.

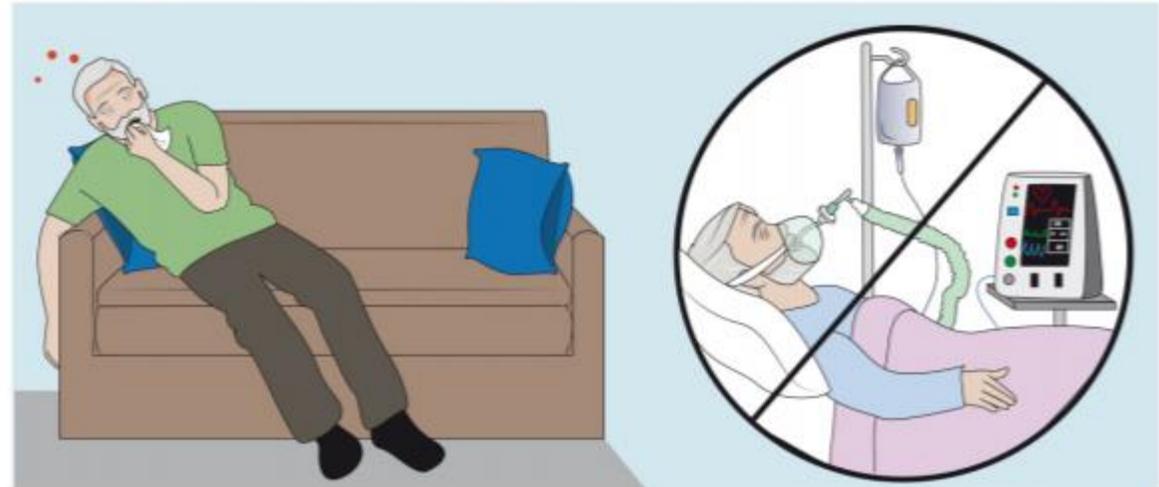


Avec le vaccin :

je n'aurai pas la Covid-19

OU

si j'ai la Covid-19, je serai moins malade.



Le vaccin est pour tout le monde.

Certaines personnes sont vaccinées en premier

les personnes vivant
en collectivité



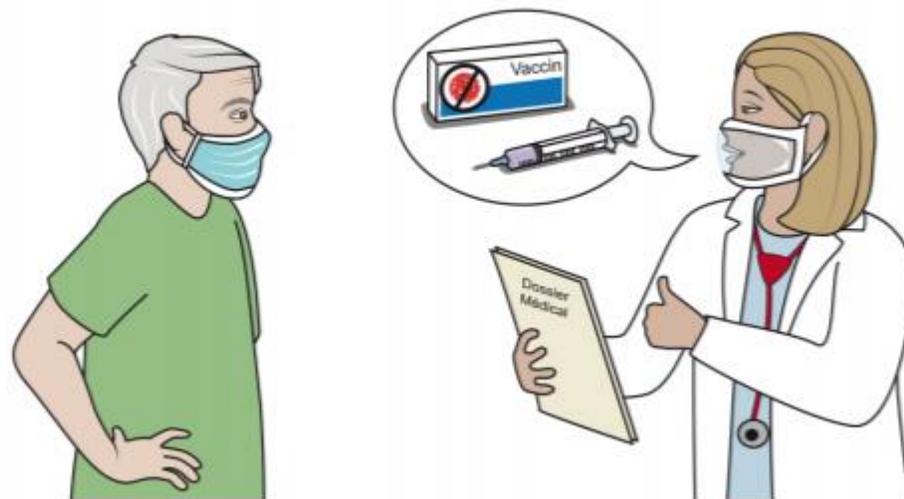
Par exemple :
les personnes malades,



les soignants.

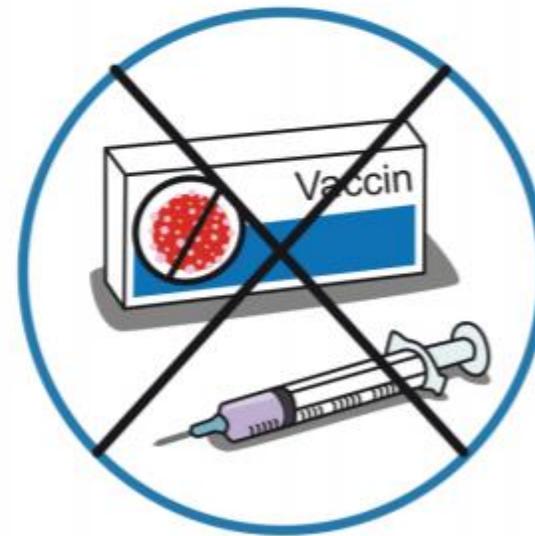
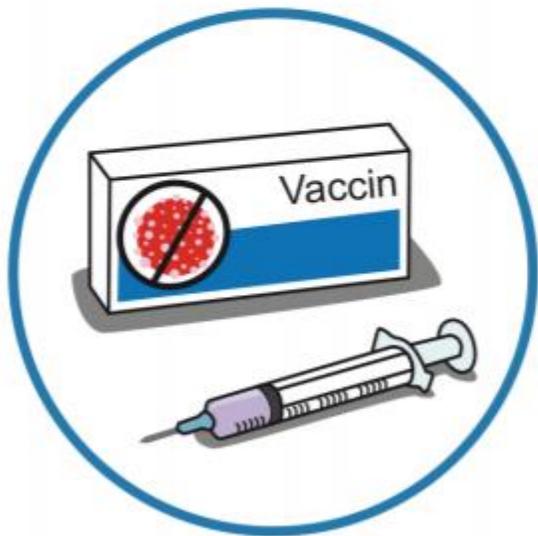


Le docteur me dit si je peux être vacciné.



Le vaccin contre la Covid-19 n'est pas obligatoire.

Je dois dire si je veux être vacciné ou pas.
C'est moi qui décide !



Pour décider, je peux en parler avec :

mon docteur,



ma personne
de confiance,



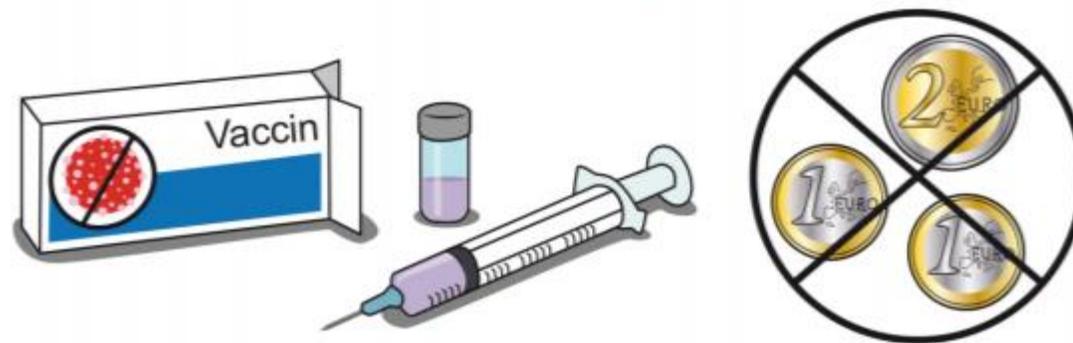
mon administrateur



ma famille,
mes proches.



Le vaccin est gratuit.



Le vaccin est fait par un soignant.

Le soignant me fait une piqûre dans le bras.



2

La piqûre est un peu désagréable
mais ça ne dure pas longtemps.



Après le vaccin.

Pendant un ou deux jours, je peux avoir :

une rougeur à l'endroit de la piqûre.



mal à la tête,



un peu de fièvre,

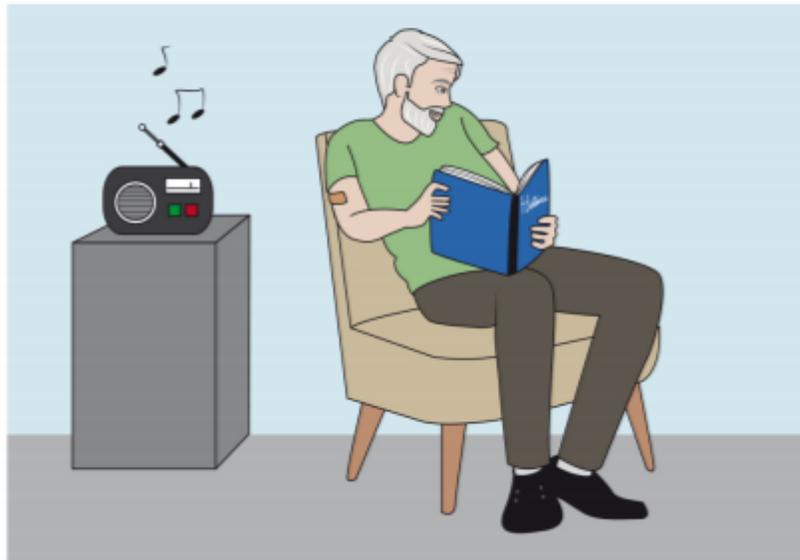


mal dans les muscles,



Pour me sentir mieux :

je me repose,



je bois de l'eau,



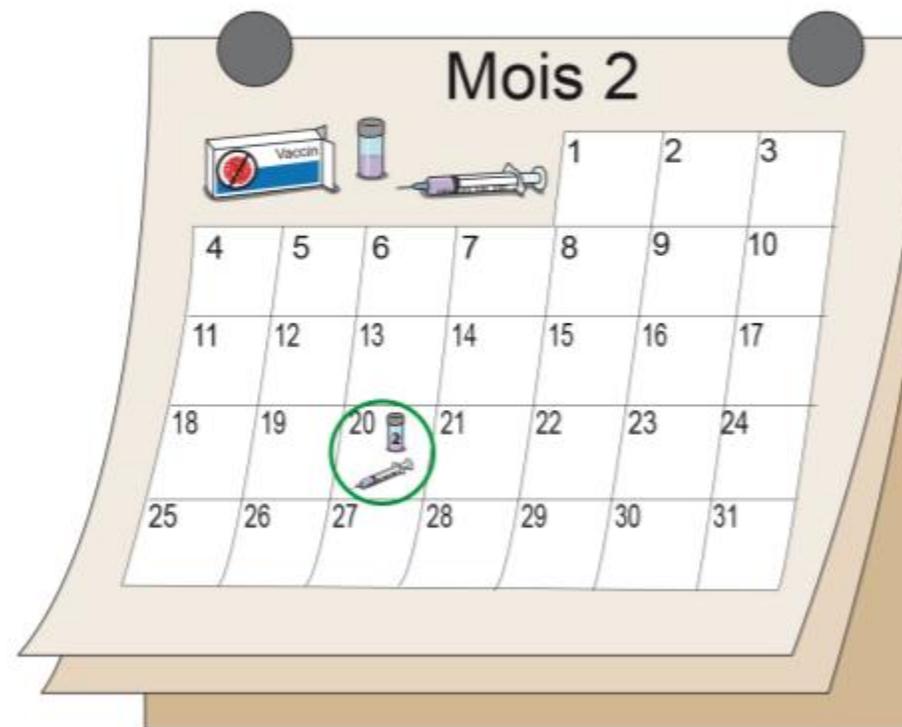
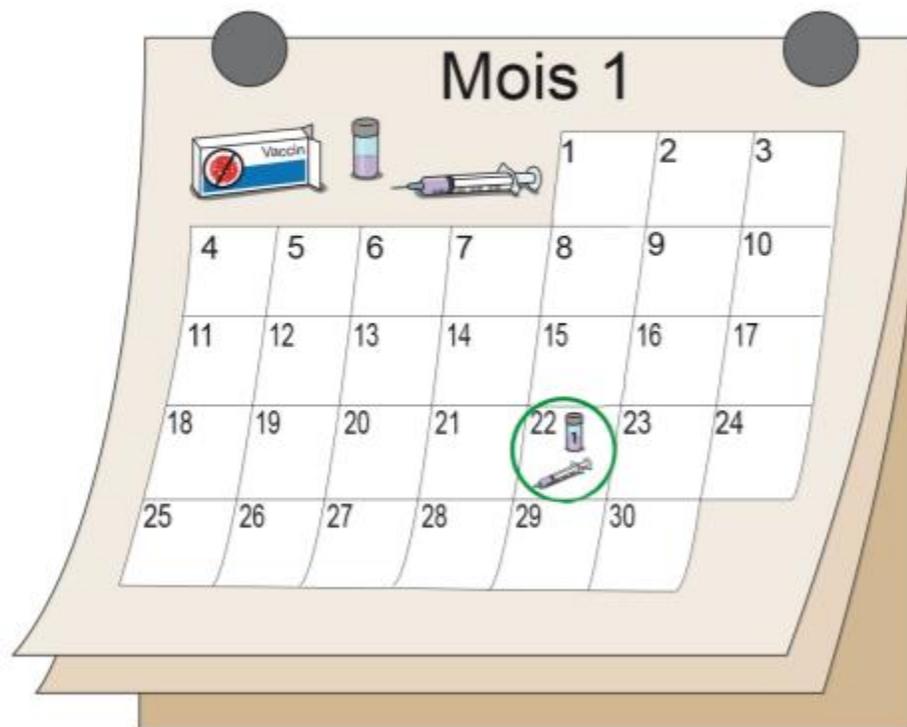
Si je me sens vraiment mal, j'appelle le docteur.



Après le vaccin, je continue les gestes barrière.
Tout le monde continue les gestes barrière.



Pour être bien protégé, je refais le vaccin 3 à 4 semaines plus tard.



Pour en savoir plus, voir les BD sur www.santebd.org :

« Je me protège contre les microbes »



La fiche vaccination



Créée par



Faciliter l'accès à la santé pour tous
Coordonné par l'association CoActis Santé



Adaptée par



Où la trouver ?

handicap-et-sante.be → info coronavirus → information sur la vaccination !



Accueil Nos projets Actualités Contact

Informations sur la vaccination !



Cliquez sur l'image pour télécharger la **fiche SantéBd** sur la vaccination Covid-19

inclusion-asbl.be → espace-facile-a-lire → les-outils → le vaccin



[Retour sur le site ordinaire](#)

Accueil FALC

Cafés papote

Photos

Les outils

Agenda

Partager cette page : [Partager](#) [Tweeter](#)

Le vaccin

Maintenant il y a un vaccin contre la Covid-19.

Dans ce document il y a des explications sur le vaccin contre la Covid-19.

Le document explique comment la vaccination va se passer en Belgique.

C'est [Santé BD](#) et [Handicap & Santé](#) qui ont fait le document.



Beaucoup d'autres outils sur le site SantéBD.org



! Pas toujours adaptés aux spécificités en Belgique

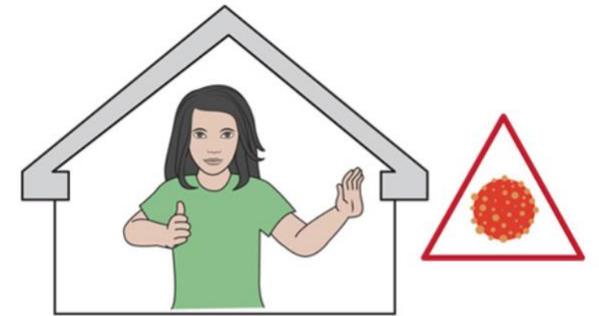
Autres outils sur le COVID19



Je me protège contre les microbes



Je reste en bonne santé



Le confinement expliqué simplement



Le port du masque

Conclusion

Merci pour votre participation !